

Encyclo

Revue de l'École doctorale ED 624

Économies

Pensée critique

Espaces

Politique

Sociétés

Pratiques sociales

Civilisations

LUCIE JÉGAT *

**PARENTS EN DEUIL : MATERNITÉS ET PATERNITÉS FACE À LA
PERTE D'UN ENFANT**

Introduction

La situation de deuil d'enfant, par son exceptionnalité, constitue une réalité « hors norme » créant ainsi un contexte de remise en cause de la parentalité¹. Si l'on pourrait s'attendre à ce que l'exceptionnalité de cette situation crée une égalité entre les pères et les mères, on constate au contraire que la circonstance de deuil, loin de réduire les inégalités entre parents, les renforcent. Cet article se propose donc d'analyser une double perspective : comment le deuil d'enfant remet en cause le rôle parental, mais également, comment cette situation accentue les inégalités entre parents.

Ainsi, nous montrerons dans un premier temps comment le deuil d'un enfant semble venir fragiliser l'identité parentale, avant de montrer comment les pères et les mères ne disposent pas des mêmes ressources, notamment professionnelles, pour reconstruire cette identité. Enfin, nous nous intéresserons à la façon dont le deuil crée un environnement incertain pour les parents, en particulier en ce qui concerne la relation qu'ils et elles peuvent entretenir avec leurs autres enfants.

Deuil et statut parental

Il s'agira dans ce travail de penser le deuil à travers deux dimensions : celui-ci est à la fois un contexte, mais également un statut spécifique, statut qui vient se rajouter au statut parental. En effet, s'il s'agit de comprendre la façon dont le deuil transforme la parentalité, il convient de ne pas se limiter à la connotation la plus fréquente de ce terme, à savoir sa connotation psychologique, mais plutôt d'en lever la polysémie. Les termes anglais apportent, sur ce point, bien plus

* Professeure agrégée de sciences économiques et sociales à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et doctorante au laboratoire « Centre Max Weber », UMR 5283, École Normale Supérieure de Lyon.

¹ Je remercie chaleureusement Corentin Roquebert, Cécile Thomé et Marion Maudet pour leurs relectures et commentaires qui ont permis d'améliorer ce texte.

de précisions que le mot français, en ce qu'ils permettent de faire la distinction entre le deuil comme sentiment (*grief* ou plus spécifiquement *mourning*) et le deuil comme statut (*bereavement*). C'est à cette dernière acception que l'on s'intéressera ici : nous parlerons de deuil en tant que statut, c'est-à-dire qualifiant les personnes ayant connu la perte de leur enfant, sans cependant préjuger de leur état émotionnel. Afin de rendre compte de cette dernière acception, nous utiliserons surtout les termes de « deuilés et deuilées » pour définir les personnes ayant perdu un·e enfant. Les termes « deuilés » et « deuilées » ont comme intérêt de « souligner le travail opéré par les proches au moment du décès d'un être cher² ». Toutefois, cela ne signifie pas laisser de côté les émotions exprimées par les personnes enquêtées. Si l'analyse définit le deuil comme statut, à ce statut peut être lié, mais sans automaticité, un ensemble d'émotions spécifiques. Dans cette optique, celles-ci peuvent être comprises comme une des conséquences de la situation de deuil, mais non comme une composante nécessaire.

Si l'identité parentale, maternelle ou paternelle, peut se définir à travers la naissance ou l'arrivée de l'enfant (dans le cas, par exemple, de l'adoption), il en est différemment du rôle parental qui s'ancre dans les pratiques, et notamment le quotidien partagé³. Des travaux récents travaillant sur le cas des enfants nés sans vie montrent bien toute l'ambiguïté de ce sentiment d'identité parentale, qui existe même sans naissance de l'enfant⁴. Mais ces questions restent centrées sur le très jeune enfant, principalement autour du deuil périnatal⁵. Qu'en est-il de ce deuil lorsque l'enfant disparu a vécu plusieurs années, qu'une socialisation commune s'est constituée et qu'une histoire familiale s'est construite ?

Le temps long partagé peut en effet être considéré comme un vecteur de socialisation bidirectionnelle. En ce sens, il est possible de penser les enfants comme des « autrui significatifs » au sens de Peter

² Virginie JULLIARD et Fanny GEORGES, « Produire le mort », *Réseaux*, 210/4, 2018, p. 89-116.

³ Florence WEBER, *Le sang, le nom, le quotidien. Une sociologie de la parenté pratique*, Paris, Aux Lieux d'être, 2005.

⁴ Dominique MEMMI, *La seconde vie des bébés morts*, Paris, EHESS, 2011 ; Gaëlle CLAVANDIER *et al.*, *Morts avant de naître, la mort périnatale*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2018.

⁵ Voir les travaux d'Anne-Sophie GIRAUD, « Le statut liminal du fœtus mort en France », *Techniques & Culture*, 65-66, 2016, p. 60-63 ; Anne-Sophie GIRAUD, « Les « péri-parents » : à la recherche d'un statut spécifique après une mort périnatale », *Recherches familiales*, 12, 2015, p. 85-97.

Berger et Hansfried Kellner⁶, c'est-à-dire comme des acteurs importants de la construction de la vision du monde et de l'identité des parents⁷. Or, on peut faire l'hypothèse que ce statut d'autrui significatif serait d'autant plus fort que le temps de vie partagée aura été long, et que l'enfant s'approchera de l'âge adulte. C'est la raison pour laquelle cet article s'intéresse aux parents ayant perdu des enfants adolescents ou jeunes adultes. Le terme d'« enfant », est à entendre ici dans sa dimension statutaire : sont « enfants » les personnes concernées, en tant qu'elles sont comprises dans la configuration familiale et pensées en relation avec leurs parents.

Bien que la question du deuil ait déjà été investie par la sociologie⁸, le croisement entre cette thématique et la parentalité, ou plus exactement, la façon dont le deuil affecte la maternité et la paternité reste encore à explorer. Comment dès lors penser la perpétuation du statut et du rôle parental lorsque l'enfant qui permettait de se définir, ou qui entraînait la définition de soi comme mère ou comme père est décédé ? Nous sommes bien là face à une parentalité éprouvée, dans le sens de mise à l'épreuve, car il s'agit d'une parentalité dont un des supports est manquant. Même si d'autres enfants sont présents, il va s'agir de repenser son rôle de parent au regard de la perte. Ici, il s'agira donc d'articuler le lien entre le statut parental et un élément de rupture qui est la perte de l'enfant. Si des travaux contemporains s'intéressent à la question du devenir, notamment psychologique mais également conjugal des parents endeuillés⁹, peu de travaux existent sur la façon dont ce deuil particulier permet de repenser le travail parental, et particulièrement à travers les rapports sociaux de sexe.

On aurait pu s'attendre à ce que cette situation « hors norme » car exceptionnelle (même d'un point de vue statistique, les décès

⁶ Peter BERGER et Hansfried KELLNER, « Le mariage et la construction de la réalité », *Dialogue*, 102, 1988, p. 6-23.

⁷ Sur ce point, voir les travaux Benoît CEROUX, « L'enfant comme autrui significatif de ses parents. Excursus sur une théorie de la socialisation », *Dialogue*, 172/2, 2006, p. 123-132 ou encore le numéro 20 de la revue *Enfances, Familles, Générations* - et notamment Delphine LOBET et Lidia Eugenia CAVALCANTE, « Transmission à rebours, filiation inversée, socialisation ascendante : regards renversés sur les rapports de générations », *Enfances, Familles, Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, 20, 2014.

⁸ Gaëlle CLAVANDIER, *La mort collective. Pour une sociologie des catastrophes*, Paris, CNRS, 2004 ; Martin JULIER-COSTES, « Le monde des morts chez les jeunes », *Études sur la mort*, 142/2, 2013, p. 125-144 ; Karine ROUDAUT, *Ceux qui restent. Une sociologie du deuil*, Rennes, PUR, 2012.

⁹ Catherine H. ROGERS *et al.*, « Long-term effects of the death of a child on parents' adjustment in midlife », *Journal of Family Psychology*, 22/2, 2008, p. 203-211.

d'enfants sont rares, et ce encore davantage lorsqu'ils concernent les décès d'enfants âgé.e.s de 12 à 25 ans¹⁰) conduise à une reconfiguration des rôles parentaux, et notamment des rôles genrés. Toutefois, au contraire, les éléments de différenciation entre parents au moment du deuil demeurent. Cette situation familiale permet donc d'interroger la construction différentielle de l'identité parentale : face à la perte de l'enfant, les identités paternelle et maternelle connaissent une remise en cause qui ne prend pas appui sur les mêmes éléments.

Méthodologie d'enquête

Cet article s'appuie sur une recherche doctorale en cours portant sur les trajectoires individuelles et familiales après le décès d'un.e enfant âgé.e¹¹ de 12 à 25 ans. Le choix de cette tranche d'âge repose sur un double argument, sociologique et démographique. D'un point de vue démographique, l'entrée dans l'adolescence marque le début d'un pic de mortalité pour les enfants, et notamment pour les jeunes garçons¹² (du fait, notamment de l'augmentation des causes accidentelles). D'un point de vue plus sociologique, l'adolescence et l'entrée dans la vie adulte marquent les débuts de la décohabitation. La tranche d'âge choisie permet donc de comparer des parcours familiaux endeuillés entre familles cohabitantes ou décohabitantes. De plus, l'accent mis, dans le cadre de la thèse, sur la transformation de la fratrie justifie de s'intéresser aux familles ayant été constituées et socialisées ensemble depuis un certain nombre d'années, ce que permet moins la configuration familiale comprenant de jeunes enfants par exemple.

En ce qui concerne le recrutement des familles concernées, deux types de prise de contact ont été effectués : soit en me rendant à des rendez-vous d'associations de parents endeuillé.e.s et en prenant mes contacts sur place, soit en contactant, via un mail ou un appel téléphonique, des parents ayant laissé une trace mémorielle de leur

¹⁰ D'après la base de données *État Civil*, 2017 (INSEE), les décès d'enfants entre 12 et 25 ans représentent 0,5 % de l'ensemble des décès en France. Calculs de l'auteurice.

¹¹ Le choix a été fait, dans cet article, de rendre explicite l'inclusion des deux sexes dans l'écriture. Si les termes « enfants » et « parents » sont épiciènes, les adjectifs eux ne le sont pas. Les personnes défunt.es et endeuillées sont des hommes et des femmes, et il a été préféré de ne pas invisibiliser une catégorie au profit d'une autre.

¹² Pour l'année 2017, sur l'ensemble des enfants décédé.e.s entre 12 et 25 ans, 29,1 % étaient des filles et 70,9 % étaient des garçons, les écarts se creusant avec l'âge (sur l'ensemble des enfants décédé.e.s à 14 ans, 37,3 % étaient des filles et 62,7 % des garçons et, à 20 ans, 25,4 % des défunt.e.s étaient des filles et 74,6 % des garçons). D'après la base de données *État civil*, 2017 de l'INSEE (disponible sur le site de l'INSEE). Calculs de l'auteurice.

enfant en ligne (blog, pages spécialisées, avis de décès en ligne). Ainsi, 41 entretiens biographiques ont été réalisés entre 2014 et 2017, avec des parents mais également des frères et sœurs d'enfants décédé.e.s. Dans cet échantillon, 16 entretiens ont été réalisés avec des mères, 10 avec des pères, 8 avec des sœurs et 7 avec des frères endeuillé.e.s¹³. Ces entretiens ont été menés entre deux et dix ans¹⁴ après la date du décès et se sont déroulés au domicile familial en face à face. Les thèmes abordés mettent l'accent sur les événements qui précèdent et qui suivent le décès, ainsi que sur les relations internes et externes à la famille. Dans le cadre de ce terrain, les familles concernées sont les familles nucléaires, qui s'articulent donc autour d'un couple parental hétérosexuel¹⁵, même si ce couple peut s'être séparé, soit avant, soit après le décès. Les causes de décès étant primordiales pour comprendre les trajectoires créées par le deuil, une attention particulière a été accordée à leur variété, en excluant toutefois du recrutement les décès ayant une cause criminelle.

Des identités parentales reconfigurées

Quelles sont les ressources dont disposent les parents pour « faire face » à la perte de leur enfant ? Les propriétés sociales des individus (ici particulièrement les rapports de genre et la position sociale) apportent des ressources différenciées face au deuil et modifient la façon de s'y confronter. Mettre l'accent sur les différences entre paternité et maternité signifie alors éclairer la construction des rapports sociaux de sexe et la façon dont ils s'illustrent dans la configuration particulière du deuil. En effet, s'il existe des différences sociales marquées dans les réactions face au deuil, le clivage plus important et le plus transversal à l'ensemble de nos entretiens est celui qui oppose les pères et les mères. Cette différence de rôle renvoie à la fois à une inégalité dans les rapports de genre et à une différence de statut dans la configuration familiale.

Cette opposition est particulièrement prégnante lorsqu'on

¹³ Dans la mesure du possible, les entretiens ont été réalisés aussi bien avec les deux parents qu'avec les membres de la fratrie. Mais la difficulté du thème abordé a conduit à ce que certaines familles ne soient représentées que par un seul membre.

¹⁴ Cette forte variabilité du temps depuis le décès renvoie au fait que, d'après les études citées par Catherine H. ROGERS *et al.*, « Long-term effects of the death of a child on parents' adjustment in midlife. », *op. cit.*, il n'existe pas de consensus sur ce que devrait être la durée du deuil. Dans une perspective plus sociologique, il était surtout primordial de laisser s'écouler un certain temps entre le décès et la réalisation de l'entretien, afin de pouvoir voir se dessiner une trajectoire après le décès de l'enfant.

¹⁵ Il ne s'agissait pas d'un choix méthodologique *a priori* mais la rareté des familles homoparentales, liée à la rareté des décès d'enfants adolescent.e.s, réduit fortement la probabilité de recrutement de cette configuration familiale.

s'intéresse à la sphère professionnelle. Elle tend ainsi à jouer comme un support pour l'identité paternelle, alors que les mères semblent connaître une double peine : endeuillées, elles sont aussi, pour la majorité d'entre elles, exclues de l'activité professionnelle. Ce constat nous conduira dans un deuxième temps à considérer les remises en cause que connaissent les rôles parentaux. Si, du côté maternel, l'incertitude normative qui entoure ce rôle est centrale, les pères eux semblent reconstruire leur rôle autour de l'action et de l'attention portée à autrui. Cependant maternité et paternité endeuillées ont en commun la même difficulté face à la place à accorder aux autres enfants.

Pères et mères au travail : le deuil contre un renforcement des inégalités

Si on considère le deuil comme une situation de remise en cause identitaire, les pères et les mères ne disposent pas des mêmes ressources pratiques et symboliques pour faire face à celle-ci. La différence la plus marquée concerne l'impact du deuil sur les trajectoires professionnelles : pour les hommes, le travail agit la plupart du temps comme une ressource mobilisable pour affronter le deuil (on retrouve ici les résultats déjà présentés par Berthod et De Almeida¹⁶), alors que les femmes se retrouvent au contraire fragilisées professionnellement.

La sphère professionnelle : une ressource pour les pères

L'importance de cette sphère professionnelle pour faire face à la perte de l'enfant est un élément que l'on retrouve de façon quasiment unanime dans le discours des pères rencontrés. La relation au travail est exprimée comme étant au fondement de leur identité, à la fois en tant que personne (de sexe masculin) et en tant que père. De fait, nous retrouvons dans ces discours une forte adhésion, explicite ou implicite, au modèle traditionnel de la virilité et à la figure du *breadwinner*¹⁷.

Enquêtrice : Et vous étiez encore en train de travailler quand, quand votre fils a disparu ?

Claude Therreau¹⁸ (pédiatre hospitalier à la retraite, fils décédé d'un

¹⁶ Marc-Antoine BERTHOD et Antonio MAGALHAES DE ALMEIDA, *Vivre un deuil au travail*, Lausanne, École d'études sociales et pédagogiques, 2011.

¹⁷ Martine SEGALÉN et Agnès MARTIAL, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 2013.

¹⁸ Tous les prénoms et tous les noms ont été anonymisés, en utilisant notamment l'application développée par Julien Barnier (<https://data.nozav.org/app/prenoms/>)

accident de la route à 22 ans) : Oui, oui, tout à fait, oui.

Enquêtrice : Et vous avez fait comment dans votre travail, vous avez pris des... ?

Claude Therreau : Pareil, j'ai continué. Et ça m'a beaucoup aidé. Et j'ai, pour moi le travail a été thérapeutique. Et je me suis toujours demandé comment Magdalena [*sa femme*] faisait, elle qui n'avait pas de travail.

Dans l'entretien de Claude, le travail est explicitement présenté comme une ressource (« thérapeutique »). La mise en opposition avec la situation de sa femme, qui a toujours été femme au foyer, est très forte. Ce discours explicite la division genrée du travail qui produit une assignation des femmes au travail domestique. De plus, l'idée que la mise en activité professionnelle permet de ne pas se concentrer sur la peine n'est pas nouvelle¹⁹ mais a le mérite ici d'être particulièrement claire. L'investissement dans le travail peut être comme un évitement du domicile conjugal qui apparaît, dans ce contexte, comme une nécessité.

Si cet investissement professionnel est bien une ressource, il prend place dans une trajectoire professionnelle déjà fortement investie, au détriment de la sphère familiale.

Enquêtrice : Oui. Mais avant ça, enfin avant le... Quand ils étaient plus petits, ou même quand ils étaient adolescents, vous étiez proches de votre fille et de vos fils ou...

Claude Therreau : Je crois que j'avais pas le temps. Honnêtement j'étais très très pris par... par l'hôpital. [...] Et je crois que j'étais très très peu disponible. Et c'était des, des journées qui faisaient 10 heures hein. C'est 8h-8h, 8h-20h. Je regrette oui, très très peu disponible, complètement bouffé par mon travail, et par mes obligations et par le stress que ça générait. En fait je crois que j'étais très peu disponible, en tout cas pas suffisamment, je regrette. [...]

Dans le discours de Claude, le travail est présenté comme une contrainte qui, à terme, entraîne des regrets (ne pas voir grandir ses enfants). Mais cette contrainte semble se transformer en ressource face au deuil : le moindre investissement parental au profit de l'investissement professionnel permet de « continuer » après le deuil, d'avoir un point fixe en dehors de la famille. Le support identitaire masculin et paternel

permettant de retrouver les prénoms les plus donnés dans l'année de naissance des enquêtés.e.s. Les noms de famille ont été modifiés afin de conserver des sonorités ou consonances assez proches des noms originaux.

¹⁹ Marc-Antoine BERTHOD et Antonio MAGALHAES DE ALMEIDA, *Vivre un deuil au travail*, op. cit.

s'appuyant sur la sphère productive, le surinvestissement paternel dans le travail permet de maintenir cette identité.

Cette importance de l'investissement professionnel des pères après le deuil de leur enfant est d'autant plus intéressante qu'elle se vérifie dans tous les milieux sociaux.

Ainsi Pascal, dont le fils de 16 ans est décédé pendant l'été des suites d'un cancer, a repris le travail dès la rentrée suivante, alors que sa femme n'a pu recommencer à travailler que six mois plus tard. Interrogé sur la précocité de son retour au travail, Pascal répond en explicitant la dimension identitaire de sa situation professionnelle.

Pascal Papadopoulos (professeur en classe préparatoire, fils décédé à 16 ans d'un cancer) : Je pense que c'est ce qui me construit donc... C'est ce qui me tient. C'est ce qui m'a tenu en fait. Voilà. Je suis un gros bosseur donc... Je ne pouvais pas imaginer ne pas aller travailler.

Dans une position sociale très différente, Didier, dont le fils de 20 ans s'est suicidé dans son jardin, a également recommencé rapidement à travailler.

Enquêtrice : Oui ? Et du coup comment ça s'est passé dans le travail ? Est-ce que vous avez repris le travail de suite après ?

Didier Borondo (agent de maintenance d'une municipalité, fils suicidé à 20 ans) : Oui. Obligé.

Enquêtrice : Le lendemain ?

Didier Borondo : Non pas le lendemain mais oui. Faut oublier.

Enquêtrice : Oui. Et ça vous a aidé à oublier ?

Didier Borondo : Non mais... On est mieux. Après.

Enquêtrice : Ouais. Vous préférez. Vous préférez être chez vous ou être au travail ?

Didier Borondo : Être au travail.

Ces deux discours sont ceux de pères dont les situations sociales, que ce soit en termes de capitaux économiques ou culturels, ou encore du fait de la cause de décès de leur enfant, sont diamétralement opposées. Pour autant, nous y retrouvons les deux éléments qui semblent conforter la relation entre identité paternelle et sphère professionnelle après le deuil : le support identitaire d'un côté (« ça me construit »), et de l'autre la mise en activité qui a le mérite de faire sortir de la sphère domestique (et donc de l'omniprésence de l'absence). De même, il y a une mise en opposition très forte, dans le discours de ces trois pères, entre la sphère professionnelle et la sphère domestique. L'investissement dans

le travail agit autant comme un support identitaire que comme une façon de se distinguer des mères qui, elles, occupent encore l'espace domestique. Le travail est donc bien conçu ici comme un rapport social, une appropriation de ressources au fondement de leur identité et qui contribue à la reproduction des rôles sexués²⁰.

Mères en deuil et mères au travail

À la différence des pères, la sphère professionnelle est loin de pouvoir agir comme une ressource pour les mères. Parmi les mères enquêtées, peu d'entre elles sont mères au foyer ou l'étaient avant le décès de leur enfant : la sphère professionnelle est présente dans la majorité des trajectoires maternelles étudiées. Mais, de manière tout à fait significative, la majorité d'entre elles connaît un changement après le décès. Et ce changement professionnel, s'il peut être choisi et assumé, est le plus souvent subi et imposé.

Parmi ces enquêtées, certaines ont subi une mise à l'écart particulièrement violente de leur sphère professionnelle et la perte d'un.e (ou des) enfant(s) est présentée de manière explicite comme étant la cause de cette exclusion.

Enquêtrice : Et les, les, vos collègues, du coup on fait... Vous trouvez qu'ils ont fait particulièrement attention à vous ?

Corinne Genu (ancienne coiffeuse, sans profession, ses deux filles de 18 et 20 ans sont décédées dans le même accident de voiture) : Non.

Enquêtrice : Non, pas particulièrement ?

Corinne Genu : Non. Ni ma patronne. [...] Je me, je me suis dit « J'ai l'impression que je reviens de vacances ». [...] Parce qu'elle m'a quand même dit que le décès de mes filles ça lui avait fait perdre des clients. Oui voilà. Les clients ne venaient plus au salon à cause de ça, enfin bon. J'en ai pris... Puis qu'elle était contente là de se débarrasser de moi. Donc voilà quoi. Je suis partie en mauvais termes. Donc si je la revois pas, c'est bien.

L'expérience de Corinne met bien en lumière la confrontation entre deux normes opposées. Ici la norme professionnelle de l'efficacité s'oppose à la temporalité du deuil : l'absence de Corinne à son travail (un salon de coiffure) est vue comme un luxe par sa patronne (« j'ai l'impression que je reviens de vacances ») et l'exceptionnalité de la situation ne paraît pas être prise en compte. On constate également

²⁰ Christine DELPHY, *L'ennemi principal*. Tome 1 : Économie, politique du patriarcat, Paris, Éditions Syllepse, [3^e éd.] 2013.

ici une peur de la contamination symbolique du deuil qui participe à l'exclusion de l'endeuillée des sphères normales de l'activité professionnelle (« qu'elle m'a quand même dit que le décès de mes filles ça lui avait fait perdre des clients »).

Il est marquant de constater qu'une autre enquêtée, Jacqueline Marnoty, relate une expérience tout à fait similaire. Cette exclusion de la sphère professionnelle par le deuil ne semble donc pas être une exception.

Enquêtrice : Et à votre travail, y a pas des personnes proches ?

Jacqueline Marnoty (responsable de secteur dans les services à la personne, fils décédé d'un accident de moto à 20 ans) : Alors, j'ai déjà changé de travail, à cause du décès de Damien. [...] Puisque... Jusqu'à l'année dernière en juin y en a une qui m'a dit « Mais tu sais ce serait peut-être pas mal que tu fasses une mutation, comme ça on n'aurait pas à subir ton deuil ». Alors que jamais je n'ai pleuré au, je veux dire, voilà quoi. La seule condition que j'avais mis à tout le monde, c'est que j'avais dit « Il est hors de question qu'on m'empêche de parler de mon fils ». [...] Ben j'ai bien réfléchi et j'ai demandé ma mutation à Saint-Jean, puisqu'il y avait une retraite qui se préparait.

Dans le contexte professionnel de ces femmes, il y a une attente à ce qu'elles se conforment rapidement au monde professionnel, qu'elles reprennent rapidement leur productivité passée. Il n'y a pas, ici, d'adaptation des normes professionnelles à la réalité vécue. Or, cette exclusion est d'autant plus difficile à vivre pour ces deux femmes qu'elles ont toujours travaillé et se sont investies dans le milieu professionnel. Le fait qu'elles aient subi ces remarques et ces exclusions explicites n'est en rien anodin : il s'agit des deux femmes les moins qualifiées et les plus fragiles professionnellement de l'ensemble de nos enquêtées.

Un autre élément explicatif de cette exclusion professionnelle peut être trouvé dans la structure genrée de l'emploi. Comme le souligne Sabine Fortino, la dimension affective du travail, et notamment dans les emplois de service, tend à être une ressource naturalisée mais « toutes ces attitudes, qui mobilisent l'affectivité des professionnelles – mais affectivement strictement canalisée pour ne pas laisser transparaître les sautes d'humeur, les angoisses, les drames intimes – n'ont rien de naturel. Elles impliquent, en réalité, un véritable travail sur soi²¹ ». À l'instar de Sabine Fortino ou bien encore des travaux d'Arlie Hochschild sur le

²¹ Sabine FORTINO, *La mixité au travail*, Paris, La Dispute, 2002, p. 157.

travail émotionnel²², les emplois de services peu qualifiés qu'occupent des mères comme Corinne et Jaqueline peuvent être considérés comme occupant des emplois demandant une grande capacité à fournir du travail émotionnel. Or, la situation de deuil vient entrer directement en concurrence dans cette forme spécifique de travail et par là même, nuit à l'inclusion des mères endeuillées dans la sphère productive.

Ces problématiques ne sont, en outre, pas séparables, comme nous avons pu le voir, d'enjeux de genre, dans la mesure où leur conjoint (tout comme aucun des conjoints et pères que nous avons pu rencontrer) n'a pas été confronté à cette situation. Ici, le contexte de deuil vient expliciter une double relation de domination : à la fois l'insécurité professionnelle liée à une faible qualification et la domination de genre.

Mais ces difficultés, si elles prennent des dimensions presque dramatiques dans ces cas particuliers, ne se limitent pas aux mères les moins dotées en capitaux économiques ou en qualifications. Ainsi, Nicole Papadopoulos s'est vue contrainte de prendre sa retraite parce qu'on lui refusait le changement professionnel qu'elle demandait.

Enquêtrice : Et ça... C'est parce que c'était compliqué de retourner travailler ?

Nicole Papadopoulos (ancienne professeure au lycée à la retraite, fils décédé d'un cancer à 16 ans) : Oui. Non, c'était compliqué de travailler dans ces conditions quoi. Comme ça. Donc j'ai, j'ai essayé de solliciter ma hiérarchie pour... Non pas pour un aménagement de temps. C'est pas ce que je voulais. Ce que je voulais c'était vraiment faire du... De... De l'accompagnement pédagogique à domicile ou auprès des enfants. Mais c'était pas possible. [...] Donc du coup, au bout de deux ans de négociation avec le responsable des ressources humaines. Qui a pas été très délicat, je veux dire, des fois, les gens qui... Bon après c'est pas grave. Il m'a dit « Ben écoutez quand on a quelqu'un de compétent on le garde ». Merci monsieur (*rires*). On le garde là où il est, il m'a dit. Bon. Alors c'est sympathique alors j'ai... Et puis bon, quelque part, la retraite, bon je... Franchement, je pense que j'aurais pas pris la retraite je pense [*s'il n'y avait pas eu le décès de son fils*].

Ainsi, les mères fortement dotées en capitaux culturels et économiques, tout comme les moins dotées, subissent des difficultés professionnelles du fait de la non-adaptation du monde du travail à la

²² Arlie R. HOCHSCHILD, « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler*, 9/1, mars 2003, p. 19-49 ; Arlie R. HOCHSCHILD, *Le prix des sentiments : au cœur du travail émotionnel*, traduit par Salomé FOURNET-FAYAS et Cécile THOME, Paris, La Découverte, 2017.

situation de deuil²³.

Les normes professionnelles n'agissent ainsi pas de la même manière sur le deuil maternel et sur le deuil paternel : si, du côté des pères, la sphère professionnelle agit comme un support de l'identité, l'absence d'adaptation de la sphère professionnelle au deuil maternel renforce le sentiment d'exclusion vécu par les mères. De fait, le contexte du deuil ne vient pas annuler les situations d'inégalités préexistantes, notamment professionnelles, mais participe à leur réaffirmation.

Cependant, au-delà des normes professionnelles, d'autres normes plus directement reliées à la parentalité, vont être remises en cause par la perte d'un.e enfant, créant ainsi une situation d'incertitude normative. Celle-ci semble toucher particulièrement les mères et vient dès lors renforcer la confrontation entre rôles paternel et maternel.

De la difficulté à incarner les rôles parentaux dans un contexte de deuil

Les normes professionnelles ne sont pas les seules à être transformées par le contexte de deuil. La perte d'un.e enfant vient créer une confrontation entre les normes parentales « habituelles » et celles propres au contexte de deuil. Elle remet ainsi en cause le rôle parental assigné. Cette remise en cause n'est cependant pas homogène et affecte chaque rôle parental de manière spécifique.

Rôles paternels et rôles maternels

Du côté des pères, la reconfiguration de leur rôle semble passer par la mise en avant de l'impuissance de leur condition, ainsi que par leur rôle de soutien vis-à-vis des mères. Alors que la souffrance exprimée par les mères a pour objet principal l'enfant disparu, les pères eux mettent en exergue cette souffrance maternelle dans l'expression de leur sentiment d'impuissance. Dans cette co-construction des rôles parentaux, les individus semblent tenir pour acquise une hiérarchie des souffrances, selon laquelle le deuil maternel devrait être premier.

Les reconfigurations du rôle maternel à travers la souffrance et la culpabilité

À la suite de la perte de leur enfant, les mères connaissent

²³ Marc-Antoine BERTHOD et Antonio MAGALHAES DE ALMEIDA, *Vivre un deuil au travail, op. cit.*

une forte transformation de leur rôle maternel. Trois éléments sont ici retenus pour illustrer cette reconfiguration : la culpabilité associée à la mort de l'enfant, l'incapacité à assumer le travail domestique qui leur est encore largement assigné²⁴ et, enfin, l'ambiguïté de la relation aux enfants encore vivants.

Au cours des entretiens, les mères endeuillées ont toutes exprimé une forte culpabilité liée à la perte de leur enfant. Ce sentiment va de pair, dans son énonciation, avec une naturalisation de la maternité et une hyper-responsabilisation de soi. Cette responsabilisation se retrouve dans les travaux de Sandrine Garcia qui a pu montrer comment les discours médicaux et psychologiques produisent une culpabilité maternelle omniprésente²⁵.

Ici la souffrance et la culpabilité associées à la situation de deuil sont exacerbées par la sur-responsabilisation maternelle. L'expression de la culpabilité est ainsi directement liée au sentiment d'avoir failli dans le rôle maternel :

Christine Raffali (ancienne commerçante à la retraite, fils décédé à 20 ans d'un accident de plongée) : Tu te lèves le matin tu y penses, le soir tu y penses encore. C'est des, des questions sans fin. « Et si j'avais fait ci et si j'avais fait ça et où c'est, à quel moment, à quel moment j'aurais pu faire dévier la trajectoire de sa vie ». [...] Moi j'ai repassé, j'ai re-visionné, alors je pourrais pas dire au jour le jour, c'est pas vrai, mais j'ai re-visionné sa vie à ce gamin en me disant « Mais où c'est, à quel endroit j'aurais pu faire changer la trajectoire ». Parce que je pense que les parents sont faits pour amener les enfants à l'âge adulte, et en plus une mère, une mère poule, doit protéger sa couvée. Donc à un moment donné, autant tu acceptes que tes, tes parents ou qui que ce soit meurt, c'est dans l'ordre des choses, c'est dans l'ordre naturel des choses, mais ton enfant non.

Le recours discursif à la naturalité (« c'est dans l'ordre des choses ») tend à mettre en avant le caractère insupportable de ce deuil. L'image de la mère poule renforce encore cette naturalisation, qui porte sur un instinct maternel qui serait immuable et éternel. Ce recours à la naturalité rend compte également du caractère insupportable de ce deuil : ce qui est « dans l'ordre des choses », c'est la mort des parents,

²⁴ Arnaud REGNIER-LOILIER et Céline HIRON, « Évolution de la répartition des tâches domestiques après l'arrivée d'un enfant », *Politiques sociales et familiales*, 99, 2010, p. 5-25.

²⁵ Sandrine GARCIA, *Mères sous influence : de la cause des femmes à la cause des enfants*, Paris, La Découverte, 2011.

et non celle des enfants. Mais cela met également en avant une très forte culpabilité : alors qu'il s'agit d'un décès accidentel, les reproches à soi-même portent sur ce qui aurait pu être fait pour l'éviter. On retrouve ici une logique d'hyper-responsabilisation des mères vis-à-vis de leurs enfants, déjà présente dans les enjeux autour de la maternité, mais exacerbée en situation de deuil.

Se pose également la question d'une des finalités de ce rôle parental : l'éducation des enfants se fait avec l'espoir que ces derniers survivront aux parents. Lorsque cela n'est pas le cas, c'est presque la raison de cette éducation qui est éprouvée. Ce discours traduit donc bien la remise en cause du rôle maternel, et ce notamment à travers le sentiment d'échec créé par la perte.

En outre, si la remise en cause du rôle de mère est la plus prégnante, la souffrance associée à la situation de deuil s'accompagne également de la culpabilité de ne plus pouvoir assumer son rôle de « femme » (entendu ici dans son aspect normatif). La dimension normative de ces rôles s'exprime notamment dans la culpabilité ressentie de ne plus pouvoir assumer leur position dans la division genrée du travail²⁶.

Jacqueline Marnoty (responsable de secteur dans les services à la personne, fils décédé d'un accident de moto à 20 ans) : Moi pendant un an, je reconnais ben mon ménage, pfiou, j'y touchais plus. Je commence seulement à me remettre à faire la vaisselle. Alors faire à bouffer, pfiou, je faisais plus rien. Parce que j'avais pas envie. Alors Jean-Luc [*son compagnon*] avait faim il se le faisait hein. Mais moi je m'en foutais. Heureusement qu'il était là de toute façon. C'était une catastrophe.

Si elle peut paraître anecdotique, cette réflexion en rapport avec le ménage non fait et le jugement négatif qui l'accompagne (« c'était une catastrophe ») viennent souligner la contradiction entre la situation de deuil et le « rôle de femme » qui implique la gestion quotidienne des activités domestiques – gestion qui n'admet pas de ralentissement et accentue de fait le sentiment de culpabilité des mères.

Le deuil constitue donc bien une remise en cause du rôle maternel, à la fois par le regard rétrospectif qui induit une forte culpabilisation (sentiment d'échec dans le rôle) et également par l'incapacité à agir « comme si » et à maintenir les mêmes activités qu'avant le décès.

²⁶ Danièle KERGOAT, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in *Genre et économie : un premier éclairage*, Genève, Graduate Institute Publications, 2017, p. 78-88.

Cette remise en cause s'accompagnant d'une prégnance des émotions de souffrance et de culpabilité renvoie au travail émotionnel²⁷ propre au statut maternel.

Tenir son rôle de père

Si la culpabilisation et les injonctions normatives contradictoires pèsent fortement sur les mères, la situation des pères n'en est pas moins problématique. Là encore, le deuil oblige à une reconfiguration du rôle paternel.

Dominique Anode (ancien directeur financier à la retraite, fille décédée à 20 ans d'un cancer) : C'est, c'est pas dans l'ordre normal des choses, donc c'est plutôt moi qui devrais être là. On se dit toujours ça. Et du coup on cherche à, on essaie de faire tout ce qu'on peut pour aider à trouver les solutions qui pourraient faire que ça se termine bien. Que ce soit sur le plan médical, sur les... trouver des solutions de traitement, trouver des nouveaux protocoles. Interroger des amis chercheurs, des amis qui ont fait des thèses sur le cancer, des travaux, des recherches. Et puis également en parallèle, essayer de gérer les autres enfants. Parce que le problème c'est qu'on se focalise sur le malade et... et y a les autres autour. Et ça c'est pas, c'est pas toujours facile.

Ce discours de Dominique mobilise trois éléments structurants qui se retrouvent dans l'ensemble des propos des pères enquêtés : en premier lieu, le rappel de la normalité de ce rôle par rapport à celui de l'enfant (« l'ordre normal des choses »), ensuite, la mise en activité de soi face à la maladie (« trouver des solutions »), et enfin, le rappel des autres enfants (« essayer de gérer les autres enfants »). Ces réflexions sont très présentes dans le discours des pères endeuillés et apparaissent plus rarement dans ceux des mères.

Dominique Anode (ancien directeur financier à la retraite, fille décédée à 20 ans d'un cancer) : Et je dirais moi en tant qu'homme, le fait de perdre, perdre notre fille, j'ai en même temps, j'y ai perdu mon épouse en quelque sorte. Parce que j'y ai gagné une mère hypertrophiée, la mère blessée. Donc... Voilà, c'est, ça change un peu les relations dans le couple également, c'est pas... [...] C'est vrai que c'est difficile de voir près de soi une personne qui souffre et pas de, et d'être impuissant. Alors ça, ça aussi c'est un, c'est un problème

²⁷ Arlie R. HOCHSCHILD, *Le prix des sentiments*, op. cit.

fondamental je trouve. À la fois pendant la maladie de Sophie, d'être là et d'être impuissant. Alors on, on fait plein de choses autour mais qu'ont... Se sentir impuissant à guérir quoi. Alors maladroitement on essaie de combler différemment. En étant un peu plus présent, un peu plus intentionné, un peu, mais... Et puis après de voir ses enfants, son épouse de, de les sentir souffrir. De pas être... À part écouter mais... ça c'est pas, c'est vrai que c'est pas facile à vivre.

L'exemple de Dominique permet d'illustrer le fait que la reconfiguration de ce rôle paternel, dans la maladie et dans le deuil, se conçoit d'abord dans l'action et dans la protection. Si la culpabilité maternelle s'exprime avant tout en relation à l'enfant défunt.e, l'impuissance paternelle de son côté est davantage tournée vers la mère endeuillée.

Un autre élément important de ce discours tient dans l'expression de la redéfinition de la relation conjugale (« Parce que j'y ai gagné une mère hypertrophiée, la mère blessée. »). Dans cette expression on retrouve l'idée, très présente dans les entretiens des pères, que le sentiment de deuil serait plus intensément vécu par les mères que par les pères. Le rôle de père endeuillé serait alors d'aider la mère à supporter la perte de l'enfant, sans qu'il y ait nécessairement une attente de réciprocité. Il existerait ainsi une hiérarchie émotionnelle autour du deuil avec, là encore, des rôles affectifs genrés.

Le rôle paternel tel qu'il est décrit par les enquêtés met l'accent sur le soutien moral et affectif, sur la mise en action de soi, quand le rôle maternel met davantage l'accent sur la souffrance. Mais au-delà des sentiments exprimés, l'objet même de ces sentiments est primordial dans la différence entre parents : pour les pères, l'impuissance prend place au sein de la relation qu'ils entretiennent avec leur femme et leurs autres enfants alors que pour les mères, ce sont essentiellement les enfants qui sont visés, et notamment l'enfant décédé.e. Ces éléments, qui se construisent autour d'une relation d'opposition autour des normes associées au rôle paternel et maternel, se retrouvent de manière très forte dans la relation que les parents entretiennent avec leurs autres enfants.

Rester parent pour les autres enfants

Toute l'ambiguïté de ce rôle de parent endeuillé se trouve mise en lumière dans la relation avec les autres enfants, les membres de la fratrie de l'enfant décédé.e. La question qui se pose alors pour les parents est de savoir comment continuer à performer leur identité parentale, tout

en se construisant une nouvelle identité dans laquelle le deuil devient omniprésent. Si cette incertitude est présente pour les deux parents, elle est particulièrement prégnante pour les mères endeuillées.

Du côté des pères, la réaffirmation de l'identité parentale repose sur la valorisation des autres membres de la fratrie. Le deuil n'est pas vécu sur le mode du dilemme culpabilisant, mais sur celui de la compensation : l'absence d'un enfant doit être compensée par un investissement supplémentaire envers les autres. L'exemple de Pascal illustre parfaitement cette situation de concentration de l'attention et des soins sur les autres enfants.

Pascal Papadopoulos (professeur en classe préparatoire, fils décédé à 16 ans d'un cancer) : Mais, moi je me suis de suite focalisé sur les filles. [...]

Enquêtrice : Quand vous dites que vous vous êtes focalisé sur vos filles, c'est-à-dire ?

Pascal Papadopoulos : Ça veut dire que j'avais 30 % d'amour à distribuer en plus.

Enquêtrice : Oui.

Pascal Papadopoulos : Voilà, donc je l'ai distribué [...] mais je pense qu'à partir du décès de Jules, elles ont été 100 % de ma préoccupation.

Il en va différemment pour les mères qui vivent et expriment un fort tiraillement entre les membres de la fratrie et l'enfant décédé.e. La visite du cimetière est en ce sens significative. Alors que les enquêtés (pères) vont rarement au cimetière (une fois par mois au maximum), cette visite est une pratique courante, voire quotidienne chez la plupart des mères endeuillées rencontrées. Cette visite peut être conçue dès lors comme une pratique de soin, de maintien des liens, avec tout le travail d'entretien (des lieux et des liens) que cela suppose. Elle s'inscrit donc dans l'ensemble du travail de *care* pris en charge par les femmes : il s'agit de continuer à « prendre soin » de l'enfant décédé.e.

Or, ce travail de *care* visant l'enfant défunt.e est chronophage et entre en contradiction avec les activités parentales plus traditionnelles. Si la culpabilité maternelle s'exprime fortement à l'égard de l'enfant décédé.e, celle-ci n'est pas moins centrale, et se dévoile dans toute son ambivalence, lorsqu'il s'agit des autres enfants. L'équivoque de cette situation où ces femmes ont le statut de mère mais se trouvent dans l'incapacité d'en tenir le rôle. Or, cette indéfinition normative va de pair avec une indéfinition de soi et n'est pas sans conséquence dans la relation entretenue avec les autres enfants.

Françoise Laval (femme au foyer, fils décédé à 12 ans d'un cancer) : Les morceaux je les ai recollés mais la personne n'est plus la même. Et ça c'est important pour la fratrie parce que les frères et sœurs perdent leur frère, mais ils perdent aussi leurs parents. Les parents ne sont, deviennent d'autres... Ils ne reconnaissent plus leurs parents. Parce que leurs parents ont changé après ça. Voilà. Eux aussi ont changé mais quand on est un enfant je pense que on a... on s'attend pas à ce que ses parents soient plus les mêmes. Enfin, on a besoin d'une continuité.

La généralité mobilisée dans ce discours (« on ») sert à produire une généralisation de l'expérience singulière de Françoise à tout parent endeuillé. Sans aller jusque-là, la représentation mobilisée ici est révélatrice des relations parents-enfants après le deuil. Si les parents représentent des autrui significatifs, alors comment se construire, à quelles normes se référer lorsque ceux-ci sont dans une situation d'incertitude ? C'est ce que Françoise exprime par le « besoin de continuité ». C'est alors toute la relation avec les autres enfants qui doit être repensée et retravaillée.

Face à cette incertitude, des stratégies de perpétuation de l'identité de mère sont mises en place. Elles passent notamment par une forte valorisation du symbolique et par l'affirmation du droit de l'enfant encore vivant à exister et à être mis sur un pied d'égalité avec l'enfant défunt :

Christine Raffali (ancienne commerçante à la retraite, fils décédé à 20 ans d'un accident de plongée) : La sœur de Jean-Marc [*son mari*] elle m'avait offert un cœur. En verre. Entouré d'or avec la photo de... Alors, elle m'offre la photo de Jean [*son fils défunt*] dedans. [...] Alors je lui dis « Écoute c'est très gentil mais, moi il faut que je mette la photo des deux. Parce que moi, tu me vois me promener avec un, la photo d'un et pas de l'autre ? ».

La place accordée aux photos et aux souvenirs de l'enfant disparu est significative de l'importance accordée au symbolique. Chez Christine, l'affirmation de l'égalité entre enfants, notamment par ce bijou, marque la volonté d'assumer son rôle de mère par rapport à tous ses enfants. L'égalité des enfants apparaît ici comme une norme implicite constitutive de ce rôle.

Cependant, si la position symbolique peut se construire relativement aisément, il n'en est pas de même face aux pratiques. La souffrance vient alors se heurter au désir de tenir son rôle et cela se

traduit par de fortes inquiétudes :

Christine Raffali (ancienne commerçante à la retraite, fils décédé à 20 ans d'un accident de plongée) : Donc en 2004 c'était les 20 ans de Corentin. Donc on enterrait l'un et on avait l'autre qui fêtait ses 20 ans. Ça aussi ça a été difficile. Tous les matins je me réveillais à 4h. Je regardais la mer, là, du balcon, et je disais « Ce petit il faut que je lui fasse ses 20 ans, c'est pas possible. On n'a qu'une fois 20 ans dans sa vie. Il faut lui faire ses 20 ans. Il faut lui faire ses 20 ans. On n'a pas le droit de pas lui fêter ses 20 ans ». Et puis arrivé à midi, quand j'avais travaillé, que je remontais, à 3h de l'après-midi, que c'était la pause, je disais à Jean-Marc [*son mari*], alors le matin je lui disais « Faudra faire les 20 ans d'Corentin quand même, on n'a pas le droit de le punir, il est assez puni ». Et puis à 3h qu'on faisait la coupure, je lui disais « Oh mais j'aurai pas la force, j'aurai pas la force ». [...] Mais ça a duré tous les jours tout l'été.

La nécessité de la célébration du vingtième anniversaire de son cadet tient très explicitement de la norme (répétition de « il faut lui faire ses 20 ans »). Cette norme est explicitement prise en charge par Christine en tant que mère : c'est elle qui en parle à son mari et en porte la charge mentale²⁸. Si cette célébration peut sembler *a priori* anecdotique, on voit qu'elle provoque une forte souffrance. L'équilibre est instable entre la souffrance vécue et le désir de valoriser l'enfant encore en vie.

Ainsi, les mères endeuillées se retrouvent dans une position incertaine et instable : malgré un désir très marqué de créer une égalité de statut entre tous leurs enfants, la souffrance causée par le deuil les met dans l'incapacité de performer de manière traditionnelle le rôle maternel. Cette incapacité vient renforcer une culpabilité latente, déjà omniprésente dans la maternité²⁹ mais exacerbée dans la situation de deuil.

Toutefois, si dans les cas analysés précédemment, l'ambiguïté du rôle de mère endeuillée s'exprimait à travers une auto-culpabilisation (les mères endeuillées s'en voulant à elles-mêmes de ne plus être « d'assez bonnes mères »), cette incertitude peut être renforcée lorsque les autres enfants se posent en « entrepreneurs de moral³⁰ » : si les mères ne tiennent pas leur rôle, les autres enfants, et notamment les jeunes

²⁸ Monique HAICAULT, *L'expérience sociale du quotidien : corps, espace, temps*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2000.

²⁹ Sandrine GARCIA, *Mères sous influence : de la cause des femmes à la cause des enfants*, *op. cit.*

³⁰ Howard BECKER, *Outsiders*, Londres, The Free Press, 1966.

adultes, n'hésitent pas à leur rappeler :

Sylvie Giovani (femme au foyer, fils décédé d'un cancer à 20 ans) :
Voilà, parce que moi j'ai vu que au début je parlais de Tony. Moi Tony. Il était parti, mais moi Tony il était là quoi. Moi j'en avais besoin d'en parler hein. [...] Et alors je faisais que pleurer. Je pleurais, je pleurais. Et Bruno [*son fils*] pouvait plus me voir pleurer, c'était trop dur pour lui. [...] Et puis moi j'avais plus envie de rien faire. J'étais là, je tournais en rond toute la journée. Mais lui il arrivait pour manger, des fois c'était prêt, des fois « Qu'est-ce que tu veux manger ? » machin chose. Et j'étais toujours affalée là sur ce canapé. Et j'étais couchée là, mais j'étais comment ? Avec le coussin entre les bras. ... Et oui. Et je fermais tout le temps les yeux. Et un jour midi il est arrivé, il s'est mis devant moi. Quand j'ai ouvert les yeux je l'ai vu il m'a dit [*fait un bruit d'exaspération*], ça faisait un petit moment déjà. Il me dit « J'en ai marre. Qu'est-ce que tu veux ? J'arrive et regarde. Regarde comment t'es ? Et t'en as pas marre ? Et putain et ouvre-les ces yeux ! » Et là il me dit « Et moi je compte pas moi ? Je suis là moi ! » Quand il m'a dit ça... [*met ses mains sur sa poitrine*]. Putain ça m'a fait mal. [...] Un petit dé clic.

Si, précédemment, la tension entre rôle de mère et rôle d'endeuillée était prise en charge implicitement par les mères elles-mêmes, ici le rappel ne peut pas être plus explicite. Le frère de Tony s'affirme en se mettant sur un pied d'égalité avec son frère décédé (« je ne compte pas moi ? ») et rappelle à Sylvie les attendus du rôle maternel. La situation concrète n'a donc pas pour seule conséquence une incertitude latente, elle est également source de souffrance et de tensions au sein de la famille. De plus, le fait que Bruno vive encore chez ses parents et se repose sur sa mère pour la prise en charge quotidienne (préparation des repas) vient ici exacerber les tensions.

Ce cas de figure permet de mettre en avant la nécessité de la prise en compte de la configuration familiale pour analyser les conséquences du deuil. La présence, mais également l'âge et la position dans la trajectoire de vie des autres enfants, jouent pleinement dans les situations concrètes de deuil qui, contrairement à ce que l'on aurait pu penser à première vue, sont fortement différenciées.

Ainsi, à l'instar de ce qui a été observé précédemment concernant l'inscription dans la sphère professionnelle ou vis-à-vis de l'enfant défunt.e, la dimension genrée des rôles parentaux reste prégnante en contexte de deuil. Alors que les pères orientent leur attention sur les autres enfants, leur permettant de cette manière d'échapper à un dilemme culpabilisant, les mères expriment davantage un tiraillement

entre le souci d'égalité entre enfants et la souffrance causée par le décès de l'enfant. Lorsque cette culpabilisation n'est pas auto-administrée, les autres enfants peuvent intervenir pour la renforcer, se posant ainsi en « entrepreneurs de moral ».

Conclusion

Le statut de deuilleur ou de deulleuse va de pair avec un brouillage des rôles sociaux de parents, qu'il s'agit de repenser et de recomposer. La plupart des pères surmontent cette indéfinition du rôle par la mise en activité de soi, qui fait écho à leur mise en activité professionnelle, et la priorité donnée au couple et aux enfants encore vivants. De leur côté, les mères se retrouvent dans une situation plus incertaine, en grande partie parce que les normes qui contraignent la maternité sont plus prégnantes, tout en restant indéfinies dans le cadre du deuil. De plus, la présence d'autres enfants agit comme des rappels à la norme parentale et vient les mettre devant cette ambiguïté de rôle : être en deuil et, pourtant, être encore parent.

Ces situations rendent compte d'une cristallisation des rapports sociaux de sexe dans ces contextes pourtant « hors norme » et permettent d'observer des logiques parfois banalisées ou invisibilisées dans les situations moins dramatiques. Ainsi, deux logiques de différenciation ont été mises en lumière : un rapport différencié au travail, qui se trouve exacerbé en contexte de deuil, et une position parentale différenciée par rapport aux enfants, donnant lieu à une incertitude normative plus forte du côté des mères.

Cet article permet ainsi de penser la façon dont le deuil d'enfant agit sur la parentalité et ses représentations. Centrer l'analyse sur une classe d'âge spécifique permet de mieux appréhender ce que le deuil produit sur les trajectoires parentales, une fois que celles-ci sont déjà constituées. Cependant, ces résultats reposant avant tout sur une analyse qualitative, cette enquête est également une invitation à voir se développer d'autres recherches sur cet objet, encore trop marginal en sociologie, afin de vérifier si les résultats et pistes explicatives avancées se vérifient de manière plus généralisée. Ce travail tend donc à s'inscrire dans une sociologie du deuil et invite à explorer les conséquences familiales du deuil pour d'autres classes d'âges (jeunes enfants, adultes, *etc.*), ainsi que, plus largement, à penser ce que le deuil fait à la famille.

